



VELO CLUB DE SAINT-DENIS

3^{ème} Manche du Trophée SCOTT de VTT-XC CROSS COUNTRY DU COLORADO

Dimanche 13 février 2011

REGLEMENT PARTICULIER

CIRCUIT DE 5,1Km : nombre de tours selon les catégories

<u>CIRCUIT Spécifique</u> :	Pré licencié	: 0,5km
	Poussin	: 1 tour 1 Km
	Pupille	: 2 tours 2 Km
	Benjamin	: 3 tours 3 Km

HORAIRES : 7h00 : Accueil, Emargement

8h30 : Départ des petites catégories (PL, PO, PU, BE)

9h15 : Mise en grille des grandes catégories

9h30 : Départ des grandes catégories

Homme, Master 1, Espoir	: 7 tours
Junior	: 6 tours
Master 2, Master 3	: 5 tours
Cadet	: 4 tours
Minime	: 2 tours
Dame Junior-Sénior	: 3 tours
Dame Minime-Cadette	: 2 tours
Non licencié	: 2 tours

INSCRIPTIONS : Sur bulletin officiel auprès des clubs, qui transmettront au Comité Régional de Cyclisme par fax **avant le vendredi 11 février 12h00.**

MONTANT DES ENGAGEMENTS

Licenciés FFC : 12 € plaque offerte si 1^{ère} course ; 5€ de pénalité en cas d'oubli de sa plaque.

Jeunes licenciés (Pré-licencié, Poussin, Pupille, Benjamin) : 6€

Non licenciés (15ans et +) : 25€ (20€ + 5€ de caution pour la plaque), certificat médical de moins de trois mois obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs.

***Pour les licenciés de 2010: renouvellement de la licence 2011 obligatoire.
Pour les non licenciés : uniquement les coureurs non licenciés de 2010 et avant.***

COMMISSAIRES : Philippe DE COTTE, Eddy GOULJAR, Patrick HUET, Pierrot NATIVEL, Jean-Marie FURCY.

RAPPEL : tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conformes aux normes en vigueur.

L'organisation se donne le droit de toute modification.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : MONTRouGE Tony au 0692 67 59 28

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la F.F.C.

BONNE COURSE A TOUS !